



# LA RÉDUCTION DE LA DETTE À SCEAUX

## PRIORITÉ DES PRIORITÉS

« La réduction des dettes des nations » est maintenant dans le monde, un sujet d'inquiétude majeur :

- début août, la notation des USA est rétrogradée pour incapacité à réduire leur dette.
- le 6 août, on trouve à la Une du journal Le Parisien : « *l'Europe malade de sa dette* »...

Les dégâts occasionnés par la multiplication et l'augmentation des dettes à tous niveaux (états, régions, communes...) ne concernent pas seulement les financiers et les banques. Elles engendrent des crises financières qui **se répercutent sur la vie quotidienne de chacun (taux en hausse des crédits, épargnes rognées, moins de travail, plus de chômage,...)**.

En mauvais visionnaire le maire de Sceaux dans la Revue Parlementaire (n° 885 de février 2006) publiait un article sur la dette souveraine de la France intitulé « *et si ce n'était pas si grave* ».

Dans le journal « Les Échos » du 1er août 2011 (page 24) il s'alarmait des conditions plus difficiles d'obtention de lignes de crédit pour la ville de Sceaux. Ce qui n'est pas surprenant car les banques s'interrogent sur la solvabilité de certaines villes et demandent des primes de risque plus importantes.

Tous ces événements donnent raison à notre position sur la dette affichée depuis 2005. **Rappelons que la dette de Sceaux fin 2010 était encore de 51 M€ (soit 168% des recettes réelles** de fonctionnement pour une moyenne nationale de 85%) alors qu'une saine gestion aurait pu la ramener à environ 40 M€.

En effet les intérêts ont baissé de 1M€/an de 2008 à 2010, le remboursement du capital est de 2,6 M€ par an et la vente du terrain G. Levy à Bouygues a rapporté 4M€. **On aurait donc pu réduire la dette à fin 2010 d'environ 11M€.**

Dans le contexte actuel les taux d'intérêt ne peuvent que remonter, **la réduction drastique de la dette doit donc devenir un objectif prioritaire.** Il faut fixer un calendrier, redéfinir les priorités de fonctionnement, revoir les investissements à venir. Notamment revoir à la baisse le coût du Gymnase des Blagis prévu à 8 M€ (lire notre article à ce sujet dans le VDS n° 26 à paraître en octobre) et ne pas s'en remettre aux subventions diverses qui ne font que reporter ailleurs la dette publique consolidée et au final l'augmenter.

Ce contexte impose aussi que nous acceptions de revoir nos modes de consommation pour ne pas handicaper l'avenir. Autrement dit faire presque aussi bien avec moins.



<b>La Voix des Scéens</b>	Adhésion <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/> b25
Nom.....	Prénom.....	
Adresse.....		
Téléphone..... Courriel.....		
<input type="checkbox"/> Cotisation simple : <b>15 €</b>		
<input type="checkbox"/> Cotisation bienfaiteur ..... €		
Chèque à l'ordre de « La Voix des Scéens »		
BP 56		92330 SCEAUX
Date..... Signature.....		
(Déduction de votre impôt sur le revenu : 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable)		